



Syndicat CGT Territoriaux  
de Perpignan  
Mairie - PMMCU - CCAS

# Du 2 au 8 décembre, votez et faites voter CGT ! VOTER CGT, C'EST VOTER POUR LE STATUT ET DES CARRIÈRES ÉGALITAIRES

Novembre 2022,

La loi de transformation publique de 2019 a créé un nouvel outil de gestion des Ressources Humaines qui s'appelle les Lignes Directrices de Gestion (LDG). « Les LDG déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, fixent les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours et favorisent, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences et l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils ainsi que l'égalité professionnelle femmes-hommes ».

**Dans les faits, ces LDG sont plutôt un instrument supplémentaire pour individualiser les carrières, limiter les discussions en CT (puis CST), et vider les CAP de ses prérogatives sur l'avancement et les promotions et réduire le budget de fonctionnement et donc la masse salariale.**

A Perpignan, il existe bien un document voté par le Comité Technique (on peut d'ailleurs le retrouver sur l'intranet municipal) qui reprend les LDG mais le moins que l'on puisse dire c'est qu'il est très flou sur ce qui concerne la promotion interne. Sur le document municipal, il n'y a pas de cotation au contraire de la synthèse du Centre de Gestion 66 qui elle, est transparente. Tous les agents doivent pouvoir savoir sur quels critères objectifs et le nombre de points impartis à ces critères qu'ils leur permettront d'être promus. **Nous exigeons donc que ce document soit complété et rendu public pour tous les agents.**

**La CGT des territoriaux de Perpignan se battra pour que les Lignes Directrices de Gestion soient appliquées de façon la plus égalitaire possible tout en dénonçant l'individualisation de la carrière et donc des paies qui est contraire au statut de la Fonction Publique. L'évolution de la carrière des agents ne peut se faire à la carte, c'est un droit avec des critères bien définis identiques pour tous.**

**La CGT revendique aussi l'abrogation de la Loi de transformation publique** qui a réduit les prérogatives des CAP permettant ainsi d'en faire des chambres d'enregistrement des décisions municipales.



## SUR LE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE, LA CGT REVENDIQUE

- Une carrière linéaire avec 2 grades maximum par catégorie (A, B, C)
- Le doublement au minimum de l'indice de traitement entre le début et la fin de carrière
- Un passage automatique garanti dans le second grade par ancienneté acquise dans le dernier échelon du premier grade
- La suppression du système des «reçus/collés»
- Une promotion dans la catégorie supérieure par un concours interne, ayant le caractère d'un véritable concours professionnel qui prenne en compte l'expérience acquise

**#jevotecgt**  
le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC  
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan  
Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN  
Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com  
Facebook CGT Mairie Perpignan  
Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67